



UNCTAD/SDTE/MISC/2007/3  
07/125eb

## NOTIFICATION

### **Cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux pour les missions permanentes à Genève**

#### **Second semestre 2007**

Après le succès du premier semestre 2007, le secrétariat de la CNUCED est heureux d'annoncer qu'une série de cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux sera organisée à Genève à l'intention des chefs de mission permanente et de leur personnel au cours du second semestre 2007.

Il s'agit d'offrir aux missions permanentes une version plus courte et plus concentrée du programme de trois semaines que la CNUCED propose au niveau régional sur les grands problèmes économiques internationaux. Cela permettra aussi aux délégations de se familiariser avec des questions d'actualité dans certains grands domaines de travail de la CNUCED. Un complément d'information sur le contenu de chaque cours ainsi que sur les dates est joint à la présente notification.

Les cours auront lieu le vendredi 21 septembre, le mardi 30 octobre et le vendredi 23 novembre 2007, de 10 heures à 13 heures au Palais des Nations; les salles seront indiquées ultérieurement.

Les cours seront donnés en anglais, avec interprétation simultanée en français.

Le secrétariat invite les missions permanentes à inscrire à ce cours les membres de leur personnel chargés des questions relatives à la CNUCED et à l'OMC à Genève en utilisant le formulaire joint; il souhaiterait que les demandes d'inscription lui parviennent au plus tard une semaine avant le cours.

Pour de plus amples informations sur le programme, s'adresser à:

Mme Vlasta Macku, [vlasta.macku@unctad.org](mailto:vlasta.macku@unctad.org); tél.: 022 917 62 27 ou à  
M. Mohan Panicker, [mohan.panicker@unctad.org](mailto:mohan.panicker@unctad.org); tél.: 022 917 25 61.

Le Secrétaire général de la CNUCED

(p.p. signé: L. Puri)

Supachai Panitchpakdi

Le 14 août 2007

# **Cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux pour les missions permanentes à Genève**

**Second semestre 2007**

## **PROGRAMME**

### **21 septembre 2007: Développement et droits de propriété intellectuelle**

Les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle font l'objet d'intenses débats dans de nombreuses instances intergouvernementales sises à Genève, dont l'OMC, l'OMPI et le Groupe de travail intergouvernemental de l'OMS sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle. Des dispositions relatives aux droits de propriété intellectuelle figurent dans de nombreux accords préférentiels de commerce et d'investissement, qui souvent vont au-delà de ce qui est exigé par l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (dispositions ADPIC-plus). Les politiques nationales en matière de propriété intellectuelle étant façonnées par ce qui se passe dans ces instances internationales, les négociateurs doivent bien comprendre les incidences de ces discussions sur les objectifs de développement dans des domaines aussi importants que le transfert de technologie, la santé publique et l'éducation. La première partie du cours sera consacrée aux incidences sur le développement des droits de propriété intellectuelle et montrera comment la propriété intellectuelle concerne autant le développement que les sphères économique et juridique. Ensuite, les participants étudieront les flexibilités inhérentes à certains accords internationaux qui peuvent aider les pays en développement à trouver un meilleur équilibre entre droits exclusifs et domaine public en vue d'atteindre d'importants objectifs de développement.

Cours dispensé par la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises.

### **30 octobre 2007: Comment réduire les risques liés à la dette**

La seconde moitié des années 90 et le début de ce siècle ont été marqués par plusieurs crises financières dévastatrices, dont l'origine tenait souvent à l'emprunt public. L'objectif de ce cours est de montrer ce que les pays peuvent faire pour limiter les risques liés à l'endettement du secteur public. Deux risques seront présentés: d'abord, l'explosion de l'endettement et la probabilité de crises de la dette, puis le fait que de hauts niveaux de dette « à risque » limitent la capacité d'un pays d'appliquer ses politiques économiques. L'idée maîtresse de ce cours est que la structure de l'endettement est importante et que la structure de la dette publique est peut-être plus importante que le niveau d'endettement. Après un examen des risques liés à la dette publique, plusieurs politiques et propositions concernant la réduction de ces risques seront présentées -notamment politiques intérieures dont le choix entre risque monétaire et risque liés aux échéances) et réformes de l'architecture financière internationale.

Cours dispensé par la Division de la mondialisation et des stratégies de développement.

## **23 novembre 2007: Développement, système commercial multilatéral et accords commerciaux régionaux**

Les accords commerciaux régionaux se sont multipliés dans le monde entier au point de constituer aujourd'hui l'une des principales caractéristiques du commerce international. Cette tendance, vraisemblablement durable, et le système commercial multilatéral influent sur les perspectives pour les pays en développement d'une intégration profitable dans l'économie mondiale. Être à la fois engagé dans des négociations et des accords multilatéraux et régionaux complique la tâche des décideurs qui doivent élaborer des stratégies cohérentes et négocier des modalités d'accord adéquates, en conformité avec les objectifs, les besoins et les priorités du développement national. Le cours portera sur les incidences des accords commerciaux régionaux sur le développement, et leurs interactions avec le système commercial multilatéral. Il donnera plus particulièrement un aperçu des tendances récentes et des nouvelles caractéristiques des accords commerciaux régionaux, ainsi que de leurs conséquences pour les pays en développement. Il abordera aussi les interactions entre les accords commerciaux régionaux et le système commercial multilatéral afin d'en tirer des enseignements concrets pour une approche globale des deux processus.

Cours dispensé par la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base.